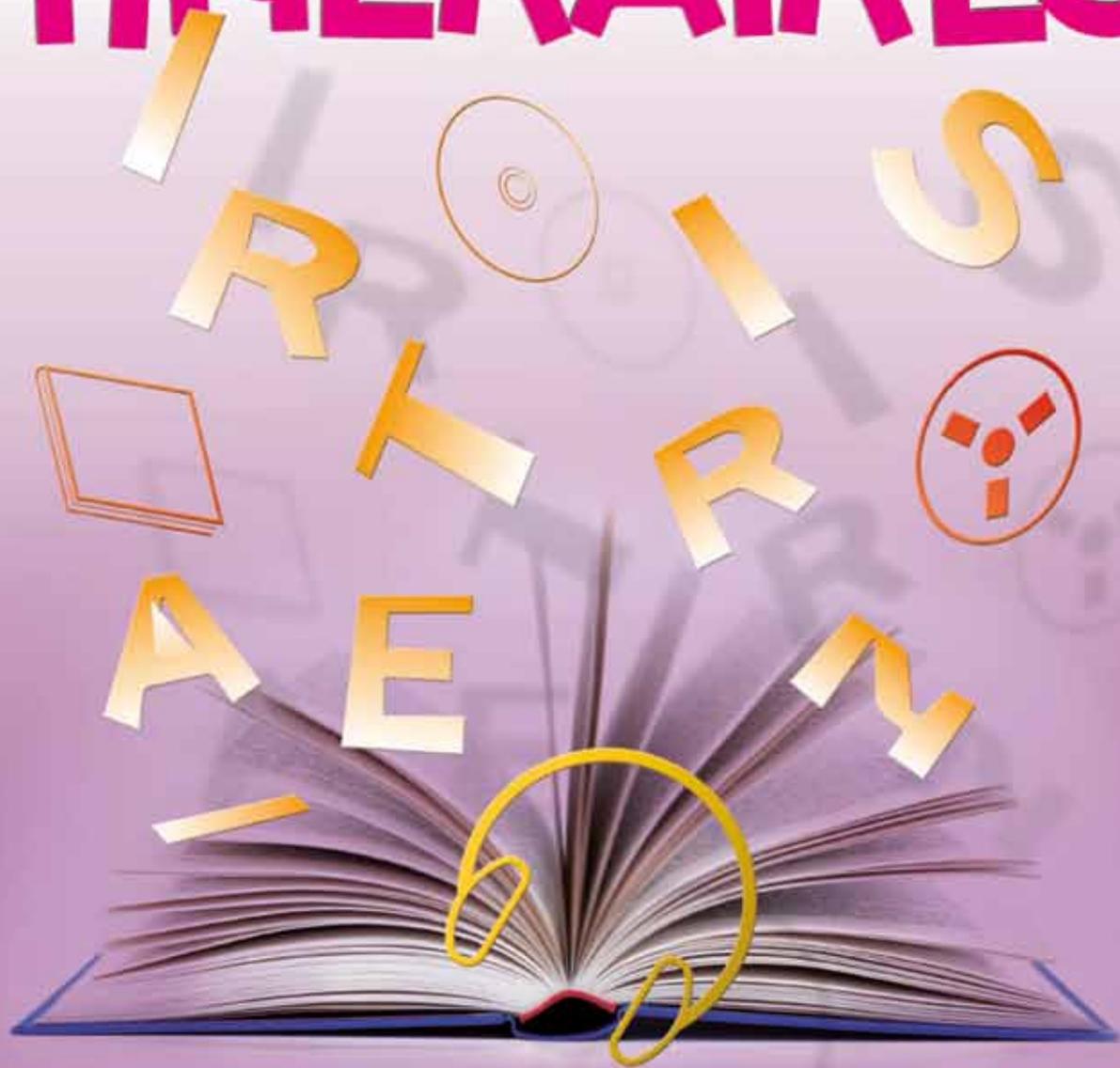


Dossier Spécial Éducation

La jeunesse en avant !



ITINÉRAIRES



5 OCTOBRE - 31 DÉCEMBRE 2011

EXPOSITIONS - CONFÉRENCES - ATELIERS - SPECTACLES
DANS LES BIBLIOTHÈQUES DES LANDES

www.landes.org

bibliothèques
en
bête...



Médiathèque
départementale
des Landes

« L'Éducation n'est plus aujourd'hui une priorité nationale, elle doit le redevenir »

La livraison du nouveau collège de Saint-Paul-lès-Dax illustre, en cette rentrée 2011-2012, l'action soutenue du Conseil général des Landes en matière d'éducation et de jeunesse.

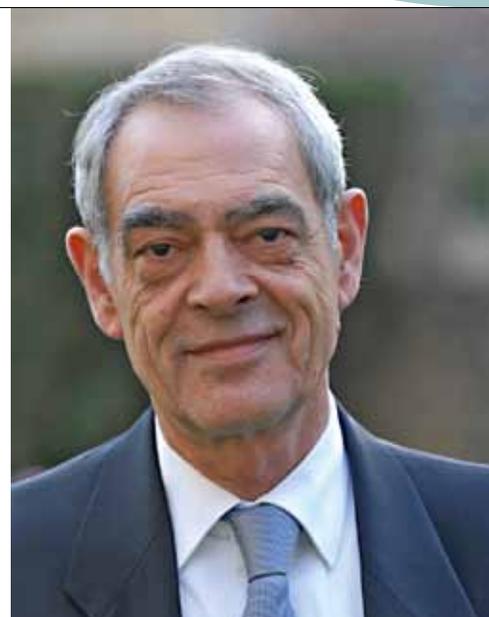
Cette politique se concrétisera en 2011 par un budget de plus de 50 M€. Le principal enjeu est de répondre à l'augmentation des effectifs des 36 collèges publics dans le département : + 11 % sur les cinq dernières années, et près de 16 600 élèves pour cette rentrée, soit une progression de 4,3 % par rapport à l'an passé.

Après le collège de Saint-Paul-lès-Dax - un investissement de 18,5 M€ - un nouveau collège ouvrira ses portes à Saint-Geours-de-Maremne à la rentrée 2012-2013. Un projet « Haute Lande » est à l'étude sur la commune de Labrit, pour une livraison à l'horizon 2015. Ces investissements, auxquels il faut ajouter d'importants travaux sur les collèges existants, sont au cœur du projet éducatif global que le Conseil général développe afin que les jeunes Landais bénéficient d'un service public de l'éducation efficace et équitable.

Parmi les politiques volontaristes mises en œuvre par le Département, on peut citer la gratuité des transports scolaires, l'harmonisation progressive des tarifs de restauration, le soutien aux collectivités locales pour les travaux dans les écoles, le développement de l'éducation artistique et sportive, l'allègement des frais de scolarité pour les familles les plus modestes.

Dans le même temps, notre département souffre de la réduction et de la précarisation des moyens que l'État affecte aux établissements.

Le taux d'encadrement dans le premier degré est très inférieur à la moyenne nationale. Il demeure le plus faible de l'académie de Bordeaux. Cela se concrétise par une perte de sept postes dans le 1^{er} degré.



La politique d'austérité éducative menée par le gouvernement se traduit aussi par un relèvement des seuils d'ouverture de classes, le non-remplacement des enseignants absents, les restrictions d'accès à la scolarisation dès 2 ans et l'augmentation du nombre d'élèves par classe dans le second degré. Ainsi, au collège de Saint-Martin-de-Seignanx, la moyenne du nombre d'élèves en classe de 6^e est de 29 contre 27,5 l'an passé. En classe de 5^e à Linxe, la moyenne est de 29 élèves par classe, contre 25 l'an dernier. En classe de 4^e à Saint-Pierre-du-Mont, on est passé de 24 élèves en moyenne par classe à près de 29. Idem au collège d'Albret à Dax, en classe de 3^e. On pourrait multiplier les exemples à foison, y compris dans le primaire, comme au RPI de Taller/Lesgor/Laluque où l'on trouve des classes à 27 et 28 élèves. Les discours rassurants de l'Inspection académique et du ministre ne changeront pas la réalité, celle que vivent quotidiennement les élèves, leurs parents et les enseignants. Le dogme du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux et la réforme de la formation des enseignants bafouent l'un des principes fondateurs de notre République. L'Éducation n'est plus aujourd'hui une priorité nationale. Elle doit le redevenir. L'avenir de nos enfants en dépend.

HENRI EMMANUELLI
DÉPUTÉ, PRÉSIDENT DU CONSEIL
GÉNÉRAL DES LANDES



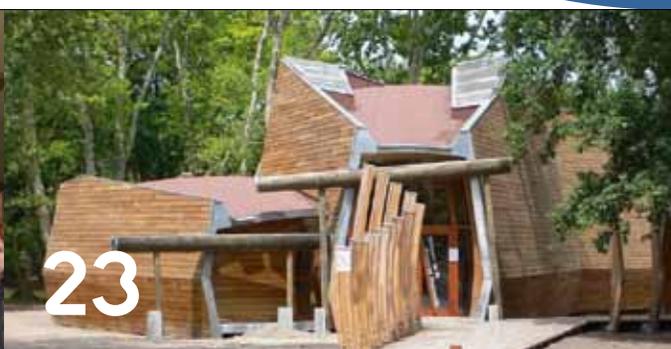
Christian Duprat

Bain de soleil sur l'étang de Gaillères

Photographes amateurs,
si vous voulez que vos images
soient publiées dans cette page,
adrez-nous un fichier
au format jpg par mail.

landes.magazine@cg40.fr

Chaque photo sera créditée du nom de son auteur
et pourra être accompagnée d'une légende
de 150 signes au maximum. *XLandes Magazine*
se réserve le choix de publier ou non
les photos et celui de la date de parution.
La publication des photos ne sera pas rémunérée.



**BIMESTRIEL ÉDITÉ PAR
LE CONSEIL GÉNÉRAL DES LANDES**

Directeur de la publication
Henri Emmanuelli.

Co-directeur de la publication
Xavier Fortinon.

Comité de rédaction
Guy Berges, Jean-Marie Boudey,
Jean-François Broquères,
Gilles Couture, Pierre Dufourcq,
Xavier Fortinon, Odile Lafitte,
Dany Michel, Bernard Subsol.

Rédaction en chef
Lionel Niedzwiecki.

Rédaction
Lionel Niedzwiecki, Catherine Acher,
Catherine Dutournier,
Valérie Dechaut-Geneste,
Florence Bord, Magali Galland.

Photographies
Sébastien Zambon, Virginie Liboureau.

LANDES MAGAZINE

Direction de la communication
23, rue Victor-Hugo
Mont-de-Marsan Cedex

Téléphone
05 58 05 40 35

Fax
05 58 05 41 89

Courriel
landes.magazine@cg40.fr.

Site internet
www.landes.org

RÉALISATION
Scoop Communication

IMPRESSION
Imaye Graphic - Laval.

DISTRIBUTION
La Poste.

DÉPÔT LÉGAL
Novembre 2008. N°ISSN 0761.6082

Landes magazine est imprimé
à 180 000 exemplaires

3 L'Éditorial

4 La photo des lecteurs

Grand angle

6 La bataille de l'eau

Entretien

8 Jean-Luc Touly, président
de l'Association pour un
Contrat mondial de l'Eau

Actualités

10 Un massif convalescent

12 En bref

**Dossier
Rentrée**

14 Des collèves nouvelle génération

16 Un projet éducatif global

18 La cantine pour tous

19 La jeunesse, une priorité
départementale

**Vie des
entreprises**

21 Domolandes, la pépinière
d'entreprises d'Atlantisud

Vie associative

22 Militinérèves œuvre
pour la solidarité
internationale

Culture

26 Exposition Terres
de Rugby

28 Sortir

30 Agenda

La goutte d'eau landaise fait déborder le vase des multinationales

La guerre de l'eau a bien eu lieu. Elle s'est engagée en 1995 et la dernière bataille en date marque le bien-fondé de l'action du Conseil général des Landes. Le Département a obtenu gain de cause auprès du Conseil constitutionnel pour continuer à soutenir les collectivités qui s'occupent directement de la gestion de l'eau.



La gestion publique de l'eau, ça coule de source ?

C'est l'histoire d'un bras de fer à multiples rebondissements. En 1995, une étude menée dans le Département fait apparaître une distorsion sans commune mesure au profit des compagnies fermières. Pour preuve, l'écart des prix au m³ d'eau constaté entre les services en gestion déléguée et les services en régie représente + 70 % en faveur des premiers. Par ailleurs, de 1986 à 1994, on observe une augmentation des prix de 81 % pour les services en délégation contre 36 % pour ceux gérés en régie. Une situation inégalitaire

relevée au plan départemental, qui incite le Conseil général à entamer un rééquilibrage transcrit dans une délibération. En effet, le 1^{er} janvier 1997, le Conseil général décide de moduler de + 5 % et - 5 % les taux de subventions des travaux d'adduction d'eau et d'assainissement. Coup de pouce pour les services en régie, contribution minorée pour les services en gestion déléguée : affermage et concession. S'ensuivra une avalanche de procédures sur le terrain juridique et d'attaques sur le terrain politique, marquée

Évolution des modes de gestion

Alimentation en eau potable, sur 331 communes

1994 : 62 communes en régie soit 19 %

2009 : 175 communes en régie soit 53 %

Assainissement

1994 : sur 130 communes

assainies, 65 en régie soit 50 %

2010 : sur 203 communes

assainies, 154 en régie soit 76 %

par les ripostes du Département. Ainsi, en novembre 2003, une décision du Conseil d'État qui valide la position du Conseil général est contrecarrée en 2006 par un amendement au projet de Loi sur l'eau adoptée à l'Assemblée nationale... jusqu'au 8 juillet 2011, dernière bataille en date.

Suite au dépôt par le Conseil général d'une Question Préalable de Constitutionnalité, le Conseil Constitutionnel saisi par le Conseil d'État, considère l'article L.2224-11-5 du Code général des collectivités territoriales (introduit par la loi sur l'eau de 2006) contraire à la Constitution au motif qu'il « *restreint la libre administration des départements* ». Cette décision rendue le 8 juillet dernier établit clairement la liberté donnée par la Constitution aux Départements et à celui des Landes en l'occurrence, pour moduler les aides publiques aux communes ou groupements de communes en raison du mode de gestion des services d'eau et d'assainissement.

L'eau landaise, la moins chère

Selon les données de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour les communes de plus de 5 000 habitants, le prix moyen TTC du m³ d'eau assainie dans le département est de 3,19 €, soit le prix le plus bas des départements d'Aquitaine. Le prix du m³ d'eau potable est en moyenne de 1,19 €, soit le plus bas d'Aquitaine. Le coût moyen est de 1,10 €/m³ pour les régies et varie de 1,18 à 1,42 €/m³ pour les compagnies fermières.

© DR



Le prix moyen d'eau assainie dans les Landes est le plus faible de la région.

Une victoire pour les usagers

La décision du Conseil constitutionnel acte une victoire dans la lutte acharnée qui oppose le Conseil général aux puissants groupes privés de l'industrie de l'eau mais c'est surtout une victoire pour les usagers qui peuvent bénéficier du prix de l'eau le plus bas d'Aquitaine. Cette lutte pied à pied, menée depuis plus de 15 ans, a permis une prise de conscience des élus, face au mode de gestion choisi, d'où un meilleur contrôle lors des renouvellements des délégations de service public



Depuis 15 ans, le président du Conseil général des Landes, Henri Emmanuelli, mène une lutte acharnée contre les multinationales de l'eau, pour faire baisser le prix de l'eau.

généralisant des baisses de tarif importantes et un positionnement accru sur les services en régie. En outre, la concurrence devient effective entre gestion directe grâce à l'action du SYDEC (Syndicat mixte départemental d'équipement des communes) et délégations de service public avec des réductions de l'ordre de 30 % consenties par les groupes privés lors des renouvellements d'affermage.

Parallèlement, le Conseil général déploie une politique dynamique en faveur d'un service public de qualité qu'il s'agisse du schéma départemental de sécurisation de l'alimentation en eau potable qui prévoit la réalisation de nouveaux réseaux, de la création de la station d'Ondres pour sécuriser l'alimentation en eau potable du sud littoral, de la mise en place de périmètres de protection des captages (95 % sont à ce jour protégés)... Cette implication va de pair avec les aides apportées aux communes pour les travaux en eau potable et assainissement.

Changement de culture ?

Il y a quelques années, qui aurait parié sur le retour à la gestion en régie ? Or le Département est pionnier en la matière avec quelques autres (Haute-Garonne, Bas-Rhin, Grenoble...), rejoint aujourd'hui par plusieurs autres (Paris, Brest, bientôt Lille et la Communauté urbaine de Bordeaux...). Historiquement, les gestions déléguées se sont développées au XIX^e siècle avec l'industrialisation, faisant émerger les grandes industries françaises de l'eau. À l'inverse, d'autres pays européens ont opté pour une gestion publique (Allemagne, Pays-Bas, Norvège...). Le choix français ne va pas sans conséquence puisqu'il tend à dessaisir les collectivités de leurs responsabilités, et entraîne un prix de l'eau majoré lorsque la gestion du service est déléguée. De surcroît, les marges réalisées par les entreprises privées ne bénéficient pas systématiquement à l'amélioration du service, de même que les dotations financières pour renouvellement octroyées par les collectivités ne sont pas forcément mobilisées pour investir dans les travaux et les équipements indispensables. Voilà qui plaide pour un changement de culture, plus transparente, en tout cas plus équitable. La ténacité du Conseil général des Landes y concourt pour le bien des usagers.



Zoom sur les différents types de gestion

Les services de l'eau potable et de l'assainissement sont des services publics à caractère industriel et commercial. Les collectivités et leurs groupements peuvent les gérer directement ou en déléguer la gestion à des sociétés privées.

La gestion en régie : le service est assuré par la collectivité avec son personnel. Elle encaisse les recettes de la vente de l'eau et assume les dépenses d'investissement utiles au service (construction, réhabilitation, entretien des réseaux, réalisations d'équipement de type stations d'épuration...)

La gestion déléguée par affermage : la société privée gère le service pour le compte de la collectivité. Elle assume l'exploitation du service, sa gestion et fixe le prix de vente de l'eau, stipulé dans le contrat passé avec la collectivité et soumis à révision périodique. De son côté, la collectivité, en tant que maître d'ouvrage, finance et fait réaliser les équipements nécessaires au fonctionnement du service.

La gestion déléguée par concession : la société délégataire privée a la responsabilité de la construction, du financement et de l'exploitation des équipements (unités de potabilisation, réalisation et maintenance des réseaux de distribution d'eau potable et de collectes des eaux usées...). La société concessionnaire facture une redevance à l'utilisateur.

« Il n'y a pas de profit à tirer d'un bien commun »

C'est sa rencontre avec Danielle Mitterrand dans une réunion d'Attac en 2001 qui lance son combat contre la marchandisation de l'eau. Embauché en 1976 à la Générale des Eaux (devenue Vivendi, puis Veolia), licencié puis réintégré en septembre 2010 par son employeur, Jean-Luc Touly(1) décrit de l'intérieur les dérives des « multinationales de l'eau ». Il sera présent, à Pontonx le 15 octobre, lors d'une table ronde sur la gestion de l'eau. Entretien.



Le Conseil général des Landes a obtenu gain de cause auprès du Conseil constitutionnel pour continuer à soutenir les municipalités qui s'occupent directement de la gestion de l'eau. Est-ce le signe que le débat sur l'eau commence à s'imposer en France ?

Nous sommes sur la bonne voie ! En 1996, la démarche de Henri Emmanuelli était assez isolée. Au début des années 2000, le combat commence à s'étendre, grâce notamment aux différentes enquêtes d'UFC Que Choisir, la sensibilisation par les livres, la sortie du film *Water Makes Money*, diffusé en mars dernier sur Arte, mais aussi les différents procès, la prise de conscience environnementale... De plus, la décision intervenue récemment dans le département des Landes fait suite, à la reconnaissance du droit à l'eau par l'ONU. Tous ces facteurs ont concouru à une prise

de conscience généralisée, de la part notamment des élus qui vont positionner le débat sur la place publique. L'initiative de Henri Emmanuelli a d'ailleurs fait tâche d'huile, puisque la ville de Montbéliard, dirigée par Pierre Moscovici, a décidé de revenir en régie, de la même façon, la Communauté urbaine de Bordeaux en prend le chemin. Le retour à une gestion en régie publique permet une baisse du prix de l'eau de l'ordre de 30 à 40 %, simplement par l'absence de profits réalisés par une régie publique. L'eau doit être gérée par le service public car il n'y a pas de profit à tirer d'un bien commun.

À défaut de passer en régie, les collectivités ont-elles d'autres recours que les grandes compagnies fermières ?

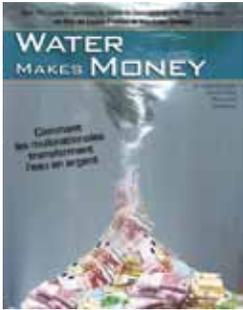
En dehors des régies, il y a ce qu'on appelle des Sociétés publiques locales, dont le capital est 100 % public, c'est une forme de système intermédiaire, qui s'est développé principalement dans la Communauté urbaine de Brest. Ce n'est pas un système parfait, mais c'est une évolution qui va dans le bon sens. À côté de cela, vous avez les délégations de service public classique, mais aux PME. Ces petites sociétés ont permis aussi, grâce à la concurrence qu'elles instaurent, de faire baisser les prix.

Faut-il pour autant poursuivre ce travail de pédagogie auprès des élus ?

Sur le fond, pour un élu local, les canalisations enterrées, les stations d'épuration qui sentent mauvais... ce n'est pas très vendeur électoralement. Et puis, sans être malhonnête, l'eau reste un poste de dépenses raisonnable pour la plupart des foyers, excepté pour les plus démunis. La petite goutte d'eau, finalement, ne peut être découverte que parce qu'elle fait un grand océan. Mais pour faire comprendre à chacun, que c'est un grand océan de profit, il faut expliquer encore et encore... D'ailleurs, j'ai participé avec Marc Lainé (2) à l'élaboration du programme du Parti socialiste pour la présidentielle, et là aussi, nous nous sommes heurtés à quelques résistances, c'est dire si le chemin est encore long.

Dans votre documentaire *Water Makes Money*, vous démontrez aussi que cette gestion privée de l'eau n'est pas sans conséquence sur la qualité de l'eau, l'entretien des réseaux... Le consommateur est-il en mesure de s'élever contre ces pratiques ?

Des actions existent, mais elles sont souvent isolées. En France,



contrairement aux États-Unis, la culture associative de mobilisation est relativement faible. Mais nous avons néanmoins observé, ici ou là, des initiatives. Par exemple, des petites associations locales

ou collectifs d'usagers ont refusé de payer la redevance de pollution, en soutenant que l'eau n'était pas de bonne qualité. À côté de Briançon, des villageois étaient sommés de payer une taxe sur l'assainissement dès 2009, alors que l'installation était prévue en... 2013. Ces habitants se sont rebellés et ont refusé de payer. Il y a de plus en plus de mobilisations de ce type, qui font reculer les grands groupes...

Comment se positionnent les « multinationales » de l'eau face à cette prise de conscience ?

La concurrence des régies et des sociétés publiques locales font qu'elles commencent à perdre des marchés. Et lorsqu'il y a un renouvellement au sortant, on observe dans certaines collectivités des baisses de prix qui vont de 20 à 40 % avec le

record dans la ville d'Anglet, en 2009, où il y a eu 61 % de baisse du m³ d'eau. Actuellement chez Veolia, en dehors de l'action qui est très mauvaise, le groupe vit la plus grosse restructuration de son histoire avec 1 500 suppressions d'emplois pour pertes de contrats et de marges. Il y en a assez de ce monopole, car il y a l'eau, mais aussi les déchets, les transports, l'énergie, parfois les télécoms locales, trop c'est trop. Il a fallu du temps. Il y a une lutte généralisée. Or, quand ça passe en régie, on n'est pas plus malheureux qu'avant. D'ailleurs, depuis 10 ans, il n'y a pas eu de retour en régie suivi d'un retour en délégation. C'est un signe. Le poids des affaires, la mobilisation des associations et l'approche, sans doute, des élections font que les élus trouvent plus intéressant d'aller dans le sens du service public. De plus, il semble que certains groupes, en particulier Suez, ont tiré quelques conséquences en portant leur effort sur la communication et le dialogue, notamment en terme de transparence et de gouvernance.

Selon vous, l'eau sera-t-elle l'un des thèmes de la campagne présidentielle ?

Heureuse coïncidence, l'élection présidentielle aura lieu cinq semaines

après le 6e forum des multinationales de l'eau à Marseille. Je prépare avec Danielle Mitterrand un forum alternatif, qui aura lieu en même temps, en mars 2012. Croyez-moi, nous allons faire l'actualité. Nous avons lancé des invitations à quatre chefs d'États d'Amérique Latine : Evo Moralès, Cristina Kirchner, Luis Inacio Lula et Jose Mujica, le président de l'Uruguay. Les candidats à l'élection présidentielle française sont invités et devront se positionner. Il y aura des débats, des conférences, des rencontres. C'est une opportunité politique et médiatique.

(1) Cofondateur de l'Association pour un contrat mondial de l'eau (ACME), Jean-Luc Touly est auteur de plusieurs livres (*L'eau des multinationales - Les vérités inavouables*, 2005, Éd. Fayard ; *L'argent noir des syndicats*, 2008, Éd. Fayard...) et d'un documentaire pamphlet *Water Makes Money* (2010).

(2) Marc Lainé est journaliste spécialisé et conseiller pour les politiques publiques de l'eau auprès des collectivités locales.



Forum sur l'eau le 15 octobre

À l'initiative d'un collectif de consommateurs, un forum sur l'eau est organisé le 15 octobre au cinéma de Pontonx, en présence de représentants associatifs, collectifs d'usagers et élus départementaux. Au menu, deux tables rondes : « *Gestion publique et gestion privée de l'eau* » et « *Service public et démocratie locale : le rôle des consommateurs* ».

Quel avenir pour la sylviculture ?

À l'initiative d'Henri Emmanuelli une réunion à Morcenx, début septembre, avec le préfet de Région et les professionnels a acté la poursuite du traitement contre les scolytes. Mais l'avenir du massif forestier reste suspendu à la question du reboisement.



Henri Emmanuelli (à gauche) et le préfet de Région Patrick Stefanini se sont entendus début septembre sur la poursuite du « plan scolytes ».

En 2010, les scolytes avaient généré près de 50 000 hectares de dégâts sur le massif, mais le traitement avait été jugé trop chaotique par les professionnels. En 2011, le plan s'est avéré plus ambitieux, et sans doute plus efficient. Ainsi, près de 1,6 M de stères ont pu

être traités depuis 6 mois. Au regard de la situation, encore critique sur certaines zones du massif, les élus locaux, les préfets de la Région Aquitaine et des Landes, ainsi que les professionnels de la filière ont décidé, début septembre, de prolonger le plan de lutte

jusqu'à fin octobre, soit l'équivalent de 300 000 stères traités. « Le financement sera assuré par l'État, à hauteur de 60 % (soient 210 000 € d'engagement supplémentaire) les professionnels et les collectivités, à hauteur de 20 % », a expliqué Patrick Stefanini, préfet de la Région Aquitaine, présent lors de la réunion de travail à Morcenx, début septembre. Si le scolyte freine sa course, un autre fléau phytosanitaire court toujours. La chenille processionnaire n'a toujours pas fait l'objet de mesures d'attaque, alors même que les professionnels demandent le traitement de 30 000 hectares.

...Et le plan chablis ?

S'il est un sujet qui inquiète les professionnels du bois, c'est la nécessité de prolonger le plan chablis⁽¹⁾. Des inquiétudes se font jour sur les délais. La courbe reste encourageante en matière de nettoyage, mais la dynamique de reconstitution est à la peine. L'enveloppe est loin d'être consommée et les travaux restant à réaliser sont colossaux. Des aides, certes, mais toujours pas de dispositif d'assurance digne de ce nom, réclamé pourtant dès 1999 par les sylviculteurs. L'assurance forestière, issue de la loi de modernisation de l'agriculture (LMA) a déçu. « D'autant qu'elle acte le désengagement de l'État à compter du 1^{er} janvier 2017 pour les propriétaires qui ne seraient pas assurés », rappelle Bruno Lafon, chef de file des sylviculteurs du Sud-Ouest. Pour Henri Emmanuelli, il y a urgence : « il va falloir trouver une ressource, peut-être à l'échelle européenne pour assurer économiquement la forêt. Sans ça, la lassitude va finir par l'emporter ».

(1) Pour le nettoyage, sur 220 000 ha de surfaces éligibles, 150 000 ha ont été déposés, 34 % ont été réalisées. Pour le reboisement, sur les 210 000 hectares de surfaces éligibles, seuls 16 % ont été déposés et 2 % réalisées.

L'éclairage de Yves Lesgourgues,

directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière d'Aquitaine

© DK



1. Deux ans et demi après le passage de la tempête Klaus, quel état des lieux pouvez-vous faire des forêts landaises ?

La situation actuelle est assez complexe à établir car nous sommes dans un contexte mouvant notamment à cause des insectes qui sont arrivés depuis la fin de l'année 2009. Le point positif est qu'un travail remarquable a été fourni et que la quasi-totalité de l'exploitation des chablis et volis a été réalisée depuis deux ans, soit 40 millions de m³, contre 30 millions de m³ pour la dernière tempête (1999). Il avait alors fallu six ans pour démarrer les travaux de reconstitution. C'est donc assez encourageant. Malheureusement, les prix sont encore très, voire trop bas, pour redonner du baume au cœur aux sylviculteurs, mais un travail considérable a été fait, par des exploitants locaux, au niveau du stockage et au niveau de l'exportation. Depuis 2009, nous avons eu également des attaques de scolytes qui ont détruit plus de 6 millions de m³. En 2010 nous en avons encore subi d'autres, ce qui a causé 10 millions de m³ au total de pertes supplémentaires. Les attaques en 2011 semblent se calmer, mais nous avons connu trois mois assez difficiles de la mi-juillet à la mi-octobre de l'année dernière.

2. Comment s'est organisée la reconstitution des forêts jusqu'à présent ? Quels moyens mis en œuvre ?

La reconstitution se fait en deux phases :

- d'abord le nettoyage, qui consiste à remettre les parcelles en état. Il a été très largement engagé, c'est-à-dire que dès le 18 juillet 2011, le GIP ATGERI (Groupement d'Intérêt Public Aménagement du Territoire et Gestion des Risques) a enregistré des demandes de subventions au nettoyage sur près de 166 000 hectares, sur les 220 000 détruits (parcelles touchées à plus de 40 %).
- la deuxième phase est le reboisement, une phase qui s'avère plus difficile à cause des scolytes et de la sécheresse que nous subissons aussi cette année. Mais nous avons constaté une accélération du reboisement grâce aux propriétaires qui reçoivent des subventions, ce qui les pousse plus largement à s'engager.

Un fonds de prévention

Le Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest envisage la création d'une association de prévoyance et de protection des forêts du Sud-Ouest. Elle fonctionnerait sur le modèle de la Caisse de prévoyance des Landes de Gascogne, mise en œuvre dans le massif entre 1946 et 1972. Henri Emmanuelli, président du Conseil général des Landes, assure que le Département « s'associera » à la création de ce fonds de prévention.

Beaucoup de travail a déjà été effectué. Tous ont la volonté de redémarrer malgré une grande inquiétude due par exemple à la pérennité des subventions dans le temps couplée à l'absence de système d'assurance pour les sylviculteurs.



« Les prix sont encore très, voire trop bas, pour redonner du baume au cœur aux sylviculteurs. »

Atlantisud poursuit sa croissance

Le parc d'activités d'Atlantisud s'étoffe de nouvelles entités sur la zone de Saint-Geours-de-Maremne. Les implantations de Domolandes (voir p.21), Bio Pays Landais et Chronopost ont été inaugurées, le 30 septembre, en présence des élus du Département et de la Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud. Au total, une douzaine d'entreprises ont pris leur quartier sur les 144 hectares, situés de part et d'autre de la RN10, et ont créé plus de 300 emplois. Prochaine étape : la mise en œuvre d'un grand projet commercial, avec, à la clef près d'un millier d'emplois supplémentaires. Atlantisud est né à la fin des années 1990 de la volonté du Conseil général des Landes et de la Macs.



Voie verte du Marsan et de l'Armagnac



La rue Eloi Ducom à Mont-de-Marsan, qui a été récemment inaugurée après d'importants travaux, bénéficie désormais d'une piste cyclable sécurisée. Le Conseil général a contribué à cette réalisation à hauteur de 22 %, soit 23 200 euros, dans le cadre de l'élaboration du schéma départemental cyclable. Cette piste s'intègre dans la continuité de la Voie Verte du Marsan et de l'Armagnac. L'itinéraire de traversée du chef-lieu des Landes emprunte successivement le boulevard du Chemin vert, l'Avenue de Villeneuve, l'avenue Eloi Ducom, la rue Augustin Lesbazeilles, la rue Frédéric Bastiat, la place Joseph Pancaut, le Pont du Commerce, via les berges de la Midouze



Le transport scolaire en un clic !

Dans un souci de dématérialisation des procédures administratives et de simplification des démarches pour les familles, le Département des Landes a développé un module informatique d'inscription aux transports scolaires. Ce module a été généralisé à l'ensemble des collèges et lycées des Landes (et certains établissements de Gironde et des Pyrénées Atlantiques), à la rentrée 2010. Depuis juin 2011, il est même aussi opérationnel pour toutes les écoles landaises desservies par un service départemental, qu'elles soient en Régroupement Pédagogique Intercommunal ou non. Concrètement, un des parents, en tant que représentant légal de son enfant, se connecte sur le site du Conseil Général des Landes (www.landés.org), rubrique « Droits et démarches », sous rubrique « Transports scolaires » et accède au formulaire correspondant au type d'établissement fréquenté (école, collège ou lycée).

Transport scolaire et sécurité

Depuis la rentrée 2011, le Département organise des actions de sensibilisation à la sécurité, dans et autour du transport scolaire, en partenariat avec les ADATEEP (Associations départementales pour les transports éducatifs de l'Enseignement public). Via des ateliers et des exercices de simulation, l'objectif est de dispenser à l'ensemble des élèves de 6^e des collèges landais des informations sur les règles à respecter et les comportements à observer en cas de problèmes (bousculade, chute, incendies...).

La plus grande centrale photovoltaïque des Landes



Le Syndicat d'équipement des communes des Landes (Sydec) a inauguré, le 24 septembre, la plus grande centrale photovoltaïque intégrée des Landes. Située sur la nouvelle toiture de l'usine de compostage de Thalie, à Campet-et-Lamolère, cette toiture de 7 000 m² est recouverte de 5 178 panneaux photovoltaïques. Sa production annuelle sera de 1 000 Mwh, soit l'équivalent de la consommation de 400 foyers. L'investissement de 2,35 millions d'euros devrait être rentabilisé en 5 ans.

2011, année internationale de la forêt

2011 a été proclamée année internationale de la forêt par les Nations Unies. Très impliqué dans la gestion, la valorisation et la conservation de sa forêt, le Département des Landes s'associe à cet événement afin de sensibiliser le grand public. Il programme une série de conférences et d'animations à partir de début novembre autour de l'histoire du massif, la gestion de la forêt ou encore sur le volet industriel.

Programme complet sur www.landes.org



Mobilisation contre le cancer du sein



À l'occasion d'Octobre Rose, le mois de promotion du dépistage du cancer du sein, la clinique des Landes organise le vendredi 21 octobre une journée portes ouvertes à Mont-de-Marsan avec des stands d'information

suivie de conférences. Cette rencontre entre patients et professionnels offrira l'opportunité d'échanger sur le thème du cancer du sein. Le samedi 22 octobre, une course caritative sera organisée autour de la clinique.

Le vendredi 21 et le samedi 22 octobre 2011 de 11 h à 19 h
Clinique des Landes
 250, rue Frédéric-Joliot-Curie
 40280 Saint-Pierre-du-Mont
 Tél. : 08 26 30 67 67



Archiland, une longueur d'avance

L'archivage électronique, c'est désormais possible dans les Landes. L'Agence Landaise pour

l'Informatique (ALPI) a développé, au second semestre 2011, une plateforme d'archivage électronique sécurisée – Archiland – pour les collectivités du département. Objectifs : développer l'administration électronique, collecter, conserver et utiliser les archives numériques produites par les institutions publiques (contrôles de légalité, marchés publics, documents comptables, paies...) tout en permettant une automatisation des tâches et une meilleure sécurité de la conservation. La plate-forme est alimentée par des données électroniques produites par les nombreuses institutions publiques adhérentes à l'ALPI et au Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes.

L'Adie recrute des bénévoles dans les Landes

L'Adie (Association pour le Droit à l'Initiative Économique), pionnière du microcrédit en France, cherche des bénévoles dans le département, sous le label de l'Année européenne du volontariat et du bénévolat. Les 1 700 bénévoles qui interviennent au sein de l'Adie peuvent y exercer toute une palette de missions. Même si l'accompagnement et le suivi des créateurs d'entreprise représentent plus de 80 % des missions qui leur sont confiées, d'autres profils d'intervenants sont également recherchés.

Antenne de Saint-Paul-lès-Dax
 Îlot Campus 40990 Saint-Paul-lès-Dax
 Tél. : 0 800 800 566
www.adie.org/soutenir-ladie/devenir-benevole

Le Conservatoire des Landes change de gamme



Le Conservatoire des Landes veut mettre la musique à portée de tous. À l'occasion de sa rentrée, l'institution a annoncé une série de nouveautés : l'accès aux instruments de musique actuelle amplifiée (guitare, basse, claviers, percussions) pour tous les élèves

collégiens (et non plus pour ceux âgés de 14 ans et plus), la formation musicale des enfants en situation de handicap et la naissance de deux nouveaux orchestres symphoniques à Mont-de-Marsan et Saint-Vincent-de-Tyrosse. En 2012, le Conservatoire des Landes fêtera sa 30^e année d'existence.

Renseignements et inscriptions au 05 58 85 80 00
www.landespublic.org/conservatoire

Un programme de construction soutenu pour les collèges

Après Biscarrosse en 2009, le 36^e collège landais a ouvert ses portes à Saint-Paul-lès-Dax. Il sera suivi l'an prochain par celui de Saint-Geours-de-Maremne.

C'est un programme accéléré que le Conseil général des Landes réalise depuis quelques années. L'accroissement démographique constaté dans le département et l'augmentation des effectifs dans les collèges, principalement dans le croissant sud/sud-ouest du territoire conduit à construire les établissements dans ces secteurs sous forte tension. La feuille de route est tracée en lien notamment avec le Conseil Départemental de l'Éducation nationale qui donne un avis sur

les caractéristiques du projet. Le vote du Conseil général valide ensuite les projets. Bien que l'institution départementale prépare, finance et conduise les réalisations, elle veille à mener une démarche partenariale associant l'Éducation nationale, la communauté éducative et les communes d'implantation qui fournissent le terrain et interviennent sur le financement de la voirie et des réseaux.

Une démarche HQE

Depuis 2009, plusieurs principes de construction ont été posés. Ainsi, les critères de la démarche Haute Qualité

Collège départemental de Saint-Paul-lès-Dax

- Prévu pour 450 élèves dont 80 internes, ses capacités peuvent être étendues
- 1 Cour : 2 100 m² ; dont 1 100 m² de plateau sportif
- 21 salles d'enseignement
- 1 Centre de Documentation et d'Information de 100 m² ; 1 salle informatique
- 5 logements de fonction de 120 m² chacun, des locaux d'administration et vie scolaire
- 1 infirmerie
- 950 points de connexion individuels pour le réseau informatique
- 1 salle d'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS), classe constituant une étape déterminante pour l'intégration sociale et professionnelle des élèves concernés.

Environnementale (HQE) s'appliquent systématiquement en matière de maîtrise énergétique et de coûts de fonctionnement (panneaux photovoltaïques, chaudières bois, récupérateurs d'eau...), d'insertion environnementale (utilisation de bois, orientation des bâtiments...) et de confort de vie. D'autre part, les structures sont évolutives pour recevoir de 450 à 600 élèves, ce qui permet aux élèves et aux

Plus de 5 M€ pour les collèges

Le Conseil général verse à chaque collège une dotation financière annuelle, répartie en fonction de critères qu'il définit (dépenses constatées, nombre de classes et de demi-pensionnaires...). Divers dispositifs incitatifs permettent un financement intégral ou partagé au bénéfice des collèges qui décident de réaliser certaines opérations, de renouveler leurs équipements ou d'organiser des classes de découverte.

Henri Emmanuelli a inauguré le nouveau collège de Saint-Paul-lès-Dax le 5 septembre.





L'utilisation du pin a été l'un des principes phares de construction du nouveau collège.

équipes pédagogiques d'évoluer dans des établissements à taille humaine. Les équipements sportifs sont généralement mis à disposition par la commune ou cofinancés par le Conseil général. L'investissement du Département représente entre 13 et 18 M€ pour chaque opération.

Précisément, l'opération de Saint-Paul-lès-Dax conçue par le cabinet Hubert Architecture, bénéficie d'une enveloppe

de 17,80 M€ pour la construction, l'équipement mobilier et la dotation en matériel pédagogique. À noter une importante particularité : le collège est doté d'un internat de 80 places. Il s'agit du second collège public landais après celui de Gabarret à proposer un tel service en faveur des élèves et de leur famille. Cet effort spécifique offre une réponse aux besoins d'élèves parfois éloignés des établissements. Au regard des enjeux, le Conseil général a demandé à l'Éducation nationale d'affecter plus de personnels (encadrement, surveillance, médico-social) à l'établissement.

Projets à venir

À la rentrée 2012, le collège de Saint-Geours-de-Maremne sera à son tour opérationnel. Il développera toutes ses qualités fonctionnelles et pédagogiques, au titre d'une démarche HQE en s'inscrivant dans un site boisé en lisière d'agglomération. Le projet architectural d'un coût prévisionnel de 13,30 M€ est confié au cabinet d'architectes Patrick Arotcharen. « Ce collège est un équipement structurant et porteur d'une dynamique économique pour le bassin de Saint-Geours », anticipe Michel Penne, maire de la commune, partenaire du projet.

En outre, le Conseil général finalise l'étude du projet Haute Landes situé sur la commune de Labrit pour un établissement qui pourrait se concrétiser en 2015/2016. Une réponse très concrète à la hausse des effectifs scolaires.

Repères

- + 11 % d'élèves sur les 5 dernières années
- + 4,3 % pour la rentrée 2011/2012, soit 16 600 élèves
- 17 300 collégiens attendus à l'horizon 2013



Des lieux de débat citoyen



En concertation avec l'Éducation nationale et afin de favoriser l'accès à la citoyenneté des jeunes, le Conseil général des Landes a mis en place en 2007, un Conseil général des Jeunes (CGJ). Dans la continuité des projets éducatifs menés par les collèges, le CGJ permet de valoriser l'engagement et la participation du plus grand nombre de jeunes. L'objectif est de donner aux jeunes un espace de prise de responsabilités et d'expression en contribuant à leur épanouissement individuel, au-delà de leur réussite scolaire. Élèves de 5^e et 4^e, les jeunes élus proposent, élaborent et réalisent des actions spécifiques en direction des collégiens et plus largement de l'ensemble des jeunes Landais. Le Conseil général des Landes a confié aux Francas des Landes - association agréée pour des actions complémentaires de l'enseignement public - la mission d'animation et d'accompagnement du Conseil général des Jeunes.

Les agents techniques au service des collèges

L'État a dévolu aux Conseils généraux les missions d'accueil, de maintenance, d'hébergement et de restauration. Aujourd'hui, plus de 260 agents départementaux réalisent ces missions au sein des collèges landais. Au quotidien, ces agents affectés à la Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports sont placés sous l'autorité du chef d'établissement.



Un projet éducatif global

Le Conseil général des Landes poursuit son effort en faveur d'un projet éducatif le plus complet possible. Celui-ci met l'accent sur la qualité d'un service public de l'Éducation prioritaire et dépassant le strict cadre de l'enseignement. C'est ainsi qu'en 2011, 65 M€ ont été affectés aux actions éducatives.

Outre la construction de nouveaux collèges et la réalisation du programme de restructurations et de travaux d'amélioration visant les établissements existants, des moyens conséquents sont accordés pour le fonctionnement des collèges. Ainsi, plus de 5 M€ sont répartis entre les collèges du département dont 3 M€ en dotation annuelle,

ventilés selon différents critères liés aux « *besoins de fonctionnement* » de l'établissement. Un financement spécifique est octroyé lorsque les établissements engagent des opérations importantes comme le renouvellement de leurs équipements.

Le Département intervient aussi dans la restauration scolaire en établissant les règles générales de fonctionnement du service et en fixant les tarifs dans un souci d'harmonisation à l'échelle du territoire. Il prend en charge les dépenses relevant des contrôles d'hygiène.

Soutien au 1^{er} degré

Si les bâtiments des écoles maternelles et primaires sont à la charge des communes, le Département soutient depuis de nombreuses années les communes dans leurs efforts d'amélioration de l'accueil dans les écoles. Cette action s'inscrit dans une politique globale pour un meilleur aménagement de l'espace départemental et de la qualité du service public éducatif. Ainsi, le Conseil général a apporté en 2010-2011 un soutien de 3,40 M€ aux communes (et à leurs établissements publics) pour les travaux concernant 47 écoles maternelles et primaires.



19 000 Landais bénéficient des transports scolaires gratuits.

L'éducation hors les murs



Le festival de théâtre amateur Entr'Acte&Scène réunit chaque année de nombreux chantiers scolaires.

À travers les actions qu'il mène directement ou par ses soutiens aux associations, le Conseil général des Landes propose un panel d'activités aux jeunes Landais, en particulier dans les domaines de la culture, du patrimoine ou de l'environnement. Ainsi, les rencontres théâtrales Entr'Acte&Scène accueillent chaque année une quinzaine de classes ou troupes collégiennes qui viennent présenter leur travail théâtral, bénéficier d'ateliers de formation animés par des professionnels, assister à des spectacles et participer à des temps d'échange. L'éducation à l'image reste aussi une priorité et se concrétise par un soutien déterminant à l'opération « *Du cinéma plein mon cartable* », qui propose notamment des formations aux enseignants, des dossiers documentaires aux élèves, ainsi qu'un accompagnement des classes aux séances.

Musée interactif et éducatif

Le Centre départemental du Patrimoine, installé à l'abbaye d'Arthous (Hastingues), accueille depuis 2003 un musée interactif, des salles de formation multimedia, des ateliers patrimoniaux, des stages de pratique artistique et un hébergement prévu pour recevoir des séjours pédagogiques. Il propose aux élèves des activités sur mesure autour de l'histoire, des arts, de l'archéologie, de la géographie ou de l'ethnologie, en s'appuyant sur les périodes historiques et le patrimoine de proximité.

Gratuité des transports scolaires et accès au numérique

La gratuité des transports bénéficie chaque année à 19 000 élèves landais : 8 000 collégiens, mais également 5 500 écoliers et 5 500 lycéens. L'enveloppe de 18,25 M€ permet aux élèves externes et demi-pensionnaires éloignés de plus de 3 kilomètres de leur établissement en zone rurale et de 5 kilomètres en zone urbaine d'obtenir la gratuité des transports scolaires. Une initiative non obligatoire et de moins en moins partagée (une vingtaine de départements actuellement) compte

tenu de l'augmentation du coût des carburants et plus largement des réformes étatiques impactant négativement les finances des collectivités.

En matière d'accès au numérique, le Conseil général fait coup double avec depuis dix ans, l'opération « *un collégien, un ordinateur portable* ». Premier objectif : favoriser de nouvelles pratiques pédagogiques et permettre à chaque élève de mieux maîtriser les technologies de l'information, composantes incontournables de la vie professionnelle et du monde actuel.

Second objectif : alléger le poids du cartable, avec l'installation de visualiseurs dans les salles d'enseignement ; l'ensemble des collèges en sont désormais équipés.

De multiples interventions au-delà des compétences

Pour le premier degré, sur 2010-2011, une aide de l'ordre de 3 M€ a été apportée à une cinquantaine de communes afin de leur apporter un soutien déterminant pour la réalisation de travaux dans les écoles maternelles et primaires. Parallèlement, l'enseignement supérieur a bénéficié de soutiens de 1 M€. Ainsi, le Département a assuré la construction de deux halles technologiques opérationnelles à la rentrée à l'IUT de Mont-de-Marsan. Parmi de nombreuses autres actions, le Département soutient des démarches éducatives comme celles menées par

les associations complémentaires de l'enseignement public et mène des partenariats en faveur du sport au collège et au lycée principalement avec l'Union Nationale des Sports Scolaires. Par ailleurs, le Conseil général participe à plusieurs dispositifs à destination des familles : bourses départementales pour les collégiens et lycéens, prêts d'honneur

d'études pour les étudiants et soutien à la mobilité dans le cadre du programme

européen Erasmus-Socrates (1 M€) et bons vacances et aides à l'accès aux centres de loisirs (1,2 M€). L'ensemble de ces mesures découle de la politique départementale à l'éducation et à la jeunesse qui promeut l'accès pour tous à l'Éducation au sens le plus large.

Cycle de conférences sur l'Éducation populaire

Le Département des Landes a récemment initié un programme de conférences et anime un groupe de travail associant les mouvements de « *Jeunesse et d'Éducation Populaire* » landais, et au tout premier chef les associations complémentaires de l'enseignement public dont le rôle éducatif est déterminant. Ce cycle a pour objectif de fonder une réflexion prospective sur la définition moderne d'un projet collectif d'Éducation populaire, point d'ancrage d'initiatives et d'alternatives citoyennes et démocratiques auquel le contexte actuel confère une urgente nécessité. Cette volonté portée par les acteurs landais doit donc trouver un écho sur l'ensemble du territoire. Après la venue du sociologue Olivier Douard en début d'année, Jean Bourrieau, chargé de mission « *Éducation populaire* » au Conseil général de Seine-Saint-Denis, a ouvert, à son tour, le débat, le 30 septembre dernier à Dax.



Le sociologue Olivier Douard a ouvert en janvier 2011 le cycle de conférences sur l'Éducation populaire.



Le Département accompagne activement le développement du sport scolaire.

La cantine pour tous !

2,55 € ! C'est le tarif unique pour les repas pris dans les cantines des 36 collèges publics landais, dès janvier 2012. Entre prix bas et produits du terroir, le Département veut offrir à tous les élèves un repas de qualité.



Les demi-pensions des collèges publics landais servent chaque jour 16 000 repas. Jusqu'en 2011, l'écart de prix pour un repas pouvait atteindre 25 % d'un collège à un autre. Le Conseil général des Landes veut en finir avec ces disparités. Pour alléger le prix du repas et permettre à toutes les familles de collégiens d'inscrire leurs enfants à la cantine, il met en place, dès janvier 2012, une tarification unique de 2,55 €(1).

Une initiative qui vise à une plus grande équité sociale et territoriale. « C'est un tarif éthique et social. L'objectif est qu'aucun élève ne se trouve dans la situation de ne pas accéder à un repas équilibré par jour pour des questions financières », appuie Renaud Vauthier, directeur de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports. Le Département généralise ainsi un tarif très intéressant par rapport au coût réel d'un repas, estimé à 5,85 €. « Cette nouvelle tarification harmonise les montants des repas entre tous les collèges landais, qui, depuis que la mission « restauration » a été confiée au Département(2), continuaient à être différents sans véritable justification autre que celle d'être des « produits de l'histoire », poursuit-il. Conséquence immédiate : 60 % des collégiens voient le prix de la cantine se maintenir, voire baisser. Les quelques situations de hausse sont peu significatives et le

plus souvent inférieures à l'augmentation des prix à la consommation. « Grâce à une compensation financière du Département, ce tarif de 2,55 € s'appliquera également aux collégiens qui se restaurent dans les cantines des lycées (ensembles et cités scolaires) pour lesquels la Région pratique un prix de base plus élevé », précise Renaud Vauthier. Cette disposition n'implique pas la suppression du montant minoré en faveur des familles les plus modestes. Bien au contraire : à cette nouvelle tarification s'ajoute une actualisation du dispositif d'aide aux demi-pensionnaires et pensionnaires, le montant du soutien étant proportionnel aux revenus des familles. Ainsi, en 2012, le barème des bourses départementales sera ajusté afin que la charge par repas pour les familles les plus modestes (environ 1 000 collégiens) soit égale ou inférieure au montant de l'assiette c'est-à-dire des denrées alimentaires ; en 2012, ce montant est augmenté pour plus de qualité et sera établi à 1,80 € en moyenne.

Terroir et qualité

Par l'augmentation de la « valeur » du repas, le Département contribue directement à l'objectif partagé par tous : l'accès des collégiens à un repas équilibré et varié. Lieux privilégiés de l'éducation au goût, les cantines des collèges se muniront dès 2012 d'une « charte qualité », dont la mise en œuvre fera l'objet d'un suivi associant les collèges, les parents, et l'ensemble des usagers. Certaines des nombreuses mesures qualitatives seront incitatives à l'utilisation régulière, dans les menus, des produits labellisés, bio, ou issus de l'agriculture locale : fruits et légumes du terroir, poulet, bœuf... « Le Département réaffirme avec force l'attention qu'il porte à une restauration de qualité et de proximité », insiste Odile Laffitte

Repères

- 90 % des 16 500 collégiens landais sont demi-pensionnaires
- Près de 1,80 million de repas sont servis dans les 36 collèges publics
- La plupart des 264 agents techniques départementaux – dont 38 cuisiniers spécialisés – intervient directement sur la mission « Restauration »
- En 2005, l'écart entre le tarif le moins élevé dans le département et le plus élevé était de 40,5 %. Il a été ramené à moins de 25 % en 2011.
- La tarification unique à 2,55 € accompagnée d'une qualité renforcée (assiette) implique un effort financier (recettes perçues auprès des familles) pour le Département de près de 400 000 € par an

conseillère générale du canton d'Amou, présidente de la Commission agriculture. Les élus locaux voient dans cette démarche de nombreux avantages. « Nous privilégions les circuits courts. Afin de faciliter le lien entre la demande et l'offre locale parfois méconnues, les chefs d'établissement auront à leur disposition un listing de producteurs de proximité pouvant fournir les collèges. L'objectif étant de limiter les intermédiaires et d'encourager la mise en œuvre d'un réseau entre producteurs et consommateurs. C'est un maillon essentiel en terme de capital confiance pour le consommateur », assure Odile Laffitte.

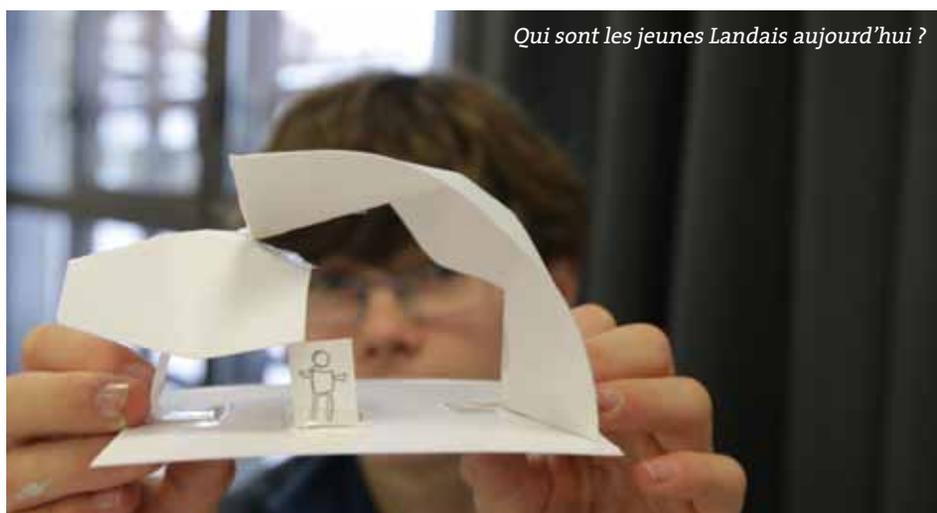
La transition ne sera cependant pas sans difficultés. « Il faudra maintenant expliquer la démarche aux établissements afin de les accompagner sur cet objectif du « consommer différemment », poursuit Odile Laffitte. Cette charte promeut également une démarche qualitative en terme d'accueil et de cadre de vie à la cantine, mais aussi en terme d'hygiène alimentaire. L'ensemble des personnels des cuisines bénéficiera également d'un plan de formation sur les règles de sécurité sanitaire et d'équilibre alimentaire.

(1) Les élus départementaux ont décidé de constituer un groupe de travail associant les chefs d'établissement, les gestionnaires ainsi que les parents d'élèves, pour suivre l'application du dispositif dans les collèges. Ce groupe étudiera également l'opportunité et la faisabilité d'instaurer un tarif directement modulé en fonction du quotient familial.

(2) Le Conseil général est responsable de la restauration scolaire dans les collèges depuis la Loi du 13 août 2004.

Le Conseil général à l'écoute des jeunes

Le Département entend renforcer sa politique jeunesse et réaffirmer sa volonté de lutter contre toutes formes d'inégalités. Il va lancer dès la fin d'année une grande démarche consultative auprès des jeunes Landais.



Qui sont les jeunes Landais aujourd'hui ?

À quoi ressemble la jeunesse landaise d'aujourd'hui ? Quel est son profil ? Ses aspirations, ses difficultés ? En 2012, le Conseil général des Landes consultera directement les 12-30 ans pour mieux appréhender un public en pleine mutation. « Lors de la campagne des cantonales, nous avons fait de la jeunesse une priorité de notre mandat. Pourquoi ? Parce qu'elle se trouve aujourd'hui dans une position difficile, en raison de l'augmentation des inégalités, la difficulté de l'accès au logement, à l'emploi ou encore aux soins », souligne le président du Conseil général Henri Emmanuelli. « Nous avons donc décidé de la consulter, pour renforcer, voire réactualiser nos politiques en matière de jeunesse. » Cette enquête va se réaliser en deux temps. Une phase d'évaluation des politiques publiques donnera une photographie de la pertinence et de l'efficacité des dispositifs existants « Quelle visibilité sur nos politiques actuelles ? Sont-elles adéquates ? », interroge Henri

Emmanuelli. Pour cela, le Département va associer les autres acteurs intervenant auprès des jeunes Landais (communes, associations, Région, État...). Dans un second temps, le Conseil général va tenter de « mieux cerner la réalité sociale de la jeunesse ». Objectifs : décrypter ses modes de vie, ses pratiques culturelles, ses moyens d'informations, sa mobilité, mais aussi son rapport à la vie publique et citoyenne.

Une jeunesse résolument high-tech

Cette étude, qui s'inscrit dans la démarche prospective Landes 2040, va s'appuyer sur des outils familiers aux jeunes : réseaux sociaux, blogs, applications... bref sur les nouvelles technologies. Et pour cause : « les jeunes Landais ont un rapport aux TIC⁽¹⁾ équivalent à une population urbaine », insiste Henri Emmanuelli. Un volet qui sera sans aucun doute évoqué lors de cette

grande enquête jeunesse. Elle se déclenche également au travers de rencontres et de forums, associant l'ensemble des partenaires de la communauté éducative. Ainsi, cette démarche associera les jeunes, mais aussi les associations, les parents d'élèves, les partenaires éducatifs, culturels et sociaux. Outre le « temps fort » que constituera le grand forum de la jeunesse landaise, des restitutions publiques seront proposées fin 2012.

(1) Technologies de l'Information et de la Communication

Un observatoire sur l'Éducation en 2012

Le Département propose qu'une conduite « concertée » des politiques éducatives entre collectivités et État soit mise en œuvre au niveau départemental, en lien avec les parents d'élèves, les associations complémentaires de l'enseignement public. Cet observatoire, qui verra le jour au 1^{er} trimestre 2012, se veut un espace participatif de concertation et de transparence de l'information concernant les politiques de terrain. L'objectif est de permettre une accessibilité permanente du public aux informations relevant de la compétence du Département et de l'État, mais aussi de développer, via un outil Internet, un espace d'échanges associant les partenaires de l'École et les parents d'élèves.

Groupes Politiques du Conseil général

GROUPE

Parti Socialiste

RENTRÉE : RÉINTRODUCTION DE LA MORALE...

Lundi 5 septembre matin, au lendemain du Campus de l'UMP à Marseille, M. Copé, secrétaire général de l'UMP, nous a donné une leçon de mauvaise foi, sur les ondes de France Inter, à enseigner dans les écoles de cynisme.

Interrogé sur la dette de la France et sur le creusement de son déficit budgétaire, il expliqua que l'État avait diminué ses effectifs de 80 000 alors que dans le même temps les collectivités territoriales les avaient augmentés de 38 000. En clair, les collectivités départementales et régionales majoritairement gouvernées par la Gauche dilapideraient l'argent public alors que l'État UMP ferait des efforts de maîtrise de la Dépense publique. Il a simplement oublié de dire que le gouvernement de M. Raffarin dont il était le ministre du Budget avait organisé le transfert d'un certain nombre de fonctionnaires d'État dans les collectivités territoriales. Rien que pour le Département des Landes les TOS (techniciens et ouvriers de service) des collèges représentent 210 personnes et les ex-agents de la DDE représentent 301 agents. Depuis 2007 ce sont donc 511 fonctionnaires d'État qui sont devenus agents du Département. C'est facile comme cela de diminuer les effectifs des uns et d'augmenter ceux des autres. En escroquerie on appelle cela du Bonnetau.

Mais il ne s'est pas arrêté en si bon chemin. Au journaliste qui lui faisait remarquer que les collectivités appliquaient depuis toujours la règle d'or à savoir que leur budget n'était jamais en déficit contrairement à l'État qui en affichait un cette année de près de 150 milliards d'euros, il affirma sans vergogne que les collectivités étaient en équilibre car elles intégraient leurs emprunts dans leurs comptes pour les équilibrer à la différence de l'État. Cet homme qui doit croire que sa parole est d'or aurait pu dire que les collectivités devaient décaler suffisamment d'autofinancement pour rembourser les intérêts et le capital de leur dette sinon elles étaient mises rapidement sous tutelle alors que l'État emprunte pour payer ses agents et rembourser uniquement les intérêts de la dette. Il aurait pu poursuivre en disant que les collectivités étaient quasiment seules aujourd'hui à assurer l'investissement public d'avenir alors que l'État ne finance quasiment plus d'investissement dans son Budget. M. Copé voudrait décrédibiliser la parole publique qu'il ne s'y prendrait pas autrement. Et dire que M. Chatel réintroduit les leçons de morale à l'école en direction de nos enfants. On voit bien que certains n'ont pu en bénéficier ou qu'ils sont victimes de pertes graves de la mémoire.

GROUPE

Parti Communiste

NON, LES PEUPLES NE DOIVENT PAS PAYER LA CRISE !

L'Union européenne et les gouvernements se servent des dettes publiques pour imposer aux peuples d'Europe une véritable purge sociale. Alors même que les banques et autres opérateurs financiers n'en finissent pas de spéculer sur les dettes publiques, il faudrait que ce soient les populations qui payent une crise dont les dits spéculateurs sont les premiers responsables et uniques bénéficiaires. C'est pour cela que les gouvernements de l'Union, la Commission et le Parlement européen, avec la participation active de la Banque centrale européenne et du FMI, veulent imposer une nouvelle gouvernance économique asservie à la finance avec pour objectif de mettre sous surveillance accrue les budgets nationaux, de durcir les sanctions contre les États en cas de déficit dit excessif et de réduire les dépenses publiques.

Le pacte « euro plus » utilisait déjà la crise de la dette pour imposer l'austérité, la baisse des salaires, des pensions et des retraites, la diminution du nombre de fonctionnaires, la flexibilité du travail, le recul de l'âge du départ en retraite, la casse des systèmes de protection sociale, tout en réduisant les pouvoirs des organisations syndicales. Le tout, au seul bénéfice des actionnaires des grandes sociétés et du système financier international ! Une mesure déjà prise, le « semestre européen », vise à soumettre au Conseil et à la Commission, les budgets des États avant même qu'ils soient débattus par les parlements nationaux.

Pour essayer de verrouiller totalement ce montage, les gouvernements européens veulent intégrer dans la loi fondamentale des États l'objectif de l'équilibre budgétaire, (ce que Nicolas Sarkozy appelle « la règle d'or ») qui avec l'austérité généralisée aggravera chômage et misère en préservant les richesses d'une minorité de privilégiés.

Stupide économiquement, cette proposition est une agression contre la démocratie, car les politiques économiques seraient ainsi totalement soustraites au débat politique et à la décision citoyenne. Une telle disposition, adoptée par les parlementaires des deux chambres, ne doit pas être intégrée dans la Constitution française comme le veut le président de la République et l'Union européenne. Les citoyens et les citoyennes ne doivent pas payer les dettes qui sont le résultat de la soumission des États aux marchés financiers. Ces dettes sont illégitimes et les peuples ne doivent pas en faire les frais. Nous devons appeler les citoyennes et les citoyens, leurs organisations associatives, syndicales et politiques à se mobiliser contre la constitutionnalisation de l'austérité et les parlementaires à voter contre ce texte si Nicolas Sarkozy osait malgré tout convoquer le Parlement en congrès à Versailles.

GROUPE

Union de la Droite républicaine et des Indépendants

LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE EST LANCÉE !

Les vacances d'été tout juste terminées, l'ensemble des partis politiques ont commencé à présenter leurs propositions pour la Présidentielle de 2012.

Les quelques mois qui nous séparent de cette échéance vont permettre d'échanger sur l'avenir de notre pays autour des différents projets. C'est tout le sens de cette élection majeure.

Les difficultés que traverse la France ne peuvent souffrir d'un débat entaché de polémiques stériles ou encore de politiques de caniveaux. Les Français sont inquiets et demandent avec insistance à leurs responsables des propositions concrètes, lisibles et ambitieuses. Ils veulent de leur chef de l'État de la vérité et du courage mais aussi une aspiration à vivre et réussir ensemble. Le contexte international difficile dans lequel nous évoluons ne doit aucunement nous conduire au fatalisme ou encore pire au défaitisme. Il doit, bien au contraire, nous amener à réagir avec force et détermination.

C'est pourquoi, il nous paraît indispensable d'engager le débat de la Présidentielle en mettant en lumière trois priorités majeures à nos yeux : Changer notre modèle de croissance en dépendant moins et en créant plus, en remplaçant la dette par le travail et l'innovation, en allant chercher la croissance au-delà de nos frontières, Penser différemment notre système éducatif parce qu'il n'y a pas de grande nation sans un effort éducatif, ambitieux.

Renforcer notre Pacte Républicain en étant ferme sur nos valeurs et sur le respect d'un principe simple : l'équilibre des droits et des devoirs !

La France mérite d'être forte mais aussi aidée lorsqu'elle est confrontée à des épisodes de grandes difficultés. Notre Histoire témoigne, à quelque moment que ce fût de cette dernière, de la capacité de notre peuple à savoir se prendre en main lorsque la nation était en difficulté. C'est bien tout l'objet du débat d'idées qui devra prévaloir jusqu'en 2012 dans le respect de nos concitoyens et les valeurs de notre République.

« Être des rassembleurs de forces économiques »

Domolandes, pôle de la construction durable, vient d'ouvrir ses portes au cœur du parc d'activités Atlantisud à Saint-Geours-de-Maremne. Prémises d'une technopole en devenir.

Jean Fone-Tchoura est le directeur général de la Société Publique Locale (SPL) Domolandes, inaugurée fin septembre. Gérée par un syndicat mixte composée à 70 % du Conseil général des Landes et à 30 % de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, elle conjugue des activités de pépinières et d'hôtels d'entreprises, une activité de formation pour les entreprises du bâtiment et une partie innovation, à travers un laboratoire technologique. Sur une surface de 4 700 m², ce nouvel espace d'accueil et de développement orienté autour de la construction durable est situé au cœur du parc de 3 hectares Atlantisud, en plein développement depuis trois ans. Avec la volonté de faire venir des industries manufacturières créatrices d'emplois. D'autant que l'enseignement supérieur spécialisé dans la filière est présent, à travers le lycée Haroun-Tazieff pour les métiers du bois, des laboratoires de l'Université de Pau Adour décentralisée à Mont-de-Marsan ou encore l'ISA BTP à Bayonne et le Pôle universitaire de Bordeaux. « Nous devons être des rassembleurs de forces économiques. Pour, à l'image de l'Agropôle d'Agen devenir dans les 5-6 ans à venir un modèle. » Mettre en place les conditions du développement économique passe dans un premier temps par la pépinière d'entreprises.

Une quinzaine de dossiers

D'ores et déjà une quinzaine de candidatures sont étudiées par un jury.



Jean Fone-Tchoura devant le siège de Domolandes, sur la zone d'activités Atlantisud.

« Elles doivent apporter une technologie nouvelle dans la construction durable et être créatrices d'emplois. » Pendant deux ans, l'entreprise sélectionnée loue un bureau et selon ses besoins un atelier, et bénéficie d'un accompagnement administratif et technique. La phase suivante peut être d'intégrer l'hôtel d'entreprises disposant de surfaces supérieures (de 130 à 250 m²). Avec à terme, l'idée d'une implantation au sein du parc d'activités Atlantisud, dans une zone géographique privilégiée au foncier attractif. Créer un pôle de référence de la construction durable, à l'heure du développement d'un secteur en pleines mutations réglementaires, une opportunité pour les Landes.

Domolandes

ZAE Atlantisud
Allée de Cérès
40 230 Saint-Geours-de-Maremne
Tél: 05 58 55 72 00

« Il faut penser global, mais agir local »

L'association tarusate MiLiTiNéRêVeS donne depuis 5 ans une dimension internationale à l'éducation populaire. Un pari sur la jeunesse pour ces militants du vivre-ensemble.



Marie-Charlotte Lacrouts, Jérôme Busquet et Mickaël Castro, chefs de file de l'association MiLiTiNéRêVeS.

Au départ, ils n'étaient qu'une poignée, avec un rêve un peu fou : dépasser les clichés misérabilistes collés sur le dos des pays en développement. Leur credo : sensibiliser aux enjeux de solidarité internationale. Aujourd'hui, ils sont une quinzaine de bénévoles, et 3 salariés, à militer au sein de l'association MiLiTiNéRêVeS. Chacun nourrit la même passion, les cultures ouest-africaines, et poursuit avec panache sa mission d'éducation. « L'idée, c'est de réfléchir à notre modèle de société, de bien cerner les interdépendances Nord/Sud, qui ne se limitent pas à des questions économiques ou alimentaires », explique Mickaël Castro, 23 ans, le président de l'association. « On souhaite amener les gens vers une prise de conscience plus large sur ces problématiques, en dépassant les traditionnelles représentations. L'éducation populaire reste un moyen pertinent de parler de ces sujets », poursuit Jérôme Busquet, salarié de l'association. Membre du réseau

de travailler dans la durée sur la notion d'éducation au développement en abordant de nouvelles manières de rapprocher les cultures », note Mickaël. Fort de leur savoir-faire sur ces questions, ils gagnent en crédibilité auprès des pouvoirs publics. Soutenus par la commune de Rion-des-Landes, l'État, la Région et le Département, les voilà lancés sur un nouveau projet : la création d'un centre de ressources départemental « solidarité internationale », appuyé par le Département à hauteur de 15 000 €. « Une structure d'appui en quelque sorte, un terrain de médiation pour informer, orienter et accompagner les projets à l'international », précise Mickaël. Au stade des prémices aujourd'hui, le centre de ressources a recruté une animatrice, chargée de coordonner l'animation des séances d'éducation au développement, l'animation d'un pôle de ressources et de formation et l'accompagnement des projets à l'international. En somme, pérenniser la mission première de l'association : encourager les jeunes à devenir des citoyens actifs en leur proposant les moyens d'agir et de s'investir.

Résiland⁽¹⁾ et labellisé « accompagnateur Landes Imaginations⁽²⁾ », l'association se positionne comme un « initiateur à la citoyenneté ». Dans cette démarche, ils mettent en place tout un volet d'animations ludiques sur des thèmes de société, comme le commerce équitable, l'immigration, les droits de l'enfant, la dette, la consommation responsable...

Ils interviennent en milieu scolaire, animent des jeux de rôles sur leur site « Jeanot », à Rion-des-Landes, ou plus spontanément dans la rue, avec en point d'orgue le festival Festafrik, "un voyage aussi bien musical qu'humaniste". Un rendez-vous ambitieux et militant qui propose, chaque été, à Tartas, une vision nouvelle des cultures d'Afrique de l'Ouest. À travers la musique, la danse, les arts plastiques, mais aussi de temps d'échanges spontanés, de conférences ou projections-débats. « C'est un peu la vitrine de notre association, un laboratoire qui nous permet de jongler entre dynamique culturelle et débats de sociétés », souligne Jérôme. L'originalité de leur approche, c'est qu'elle s'inscrit sur le territoire des Landes. « Il faut penser global mais agir local ». Leur action se décline aussi au travers d'échanges interculturels. En 2007, ils soutiennent un projet de forage, avec des associations locales, au Burkina Faso. En 2008, ils accompagnent la création d'un foyer d'accueil pour mamans seules. « Au fil du temps, il nous a semblé plus intéressant

de travailler dans la durée sur la notion d'éducation au développement en abordant de nouvelles manières de rapprocher les cultures », note Mickaël. Fort de leur savoir-faire sur ces questions, ils gagnent en crédibilité auprès des pouvoirs publics. Soutenus par la commune de Rion-des-Landes, l'État, la Région et le Département, les voilà lancés sur un nouveau projet : la création d'un centre de ressources départemental « solidarité internationale », appuyé par le Département à hauteur de 15 000 €. « Une structure d'appui en quelque sorte, un terrain de médiation pour informer, orienter et accompagner les projets à l'international », précise Mickaël. Au stade des prémices aujourd'hui, le centre de ressources a recruté une animatrice, chargée de coordonner l'animation des séances d'éducation au développement, l'animation d'un pôle de ressources et de formation et l'accompagnement des projets à l'international. En somme, pérenniser la mission première de l'association : encourager les jeunes à devenir des citoyens actifs en leur proposant les moyens d'agir et de s'investir.

1) Resiland a été créé en 2004 à Villeneuve de Marsan avec pour objectif de mutualiser dans le département des Landes les savoirs-faire des diverses associations engagées dans des actions de Solidarité Internationale. Au sein de ce réseau, seuls le MRAP, l'UNICEF et l'association MiLiTiNéRêVeS organisent des actions de sensibilisation et d'information.

2) Dispositif d'aide aux projets pour les 12-28 ans

MiLiTiNéRêVeS

Centre de ressources départemental
Jeanot « Peye », route de Mâa
40370 Rion-des-Landes
Tél. 09 81 98 81 31
contact : Anais Beddeleem
militinereves@gmail.com
Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 18 h

Les secrets du courant d'Huchet

La Maison de la Réserve du courant d'Huchet est une porte d'entrée sur un site majestueux, riche en histoire, en traditions et en habitats pour la faune et la flore.



La Maison de la Réserve, à Léon, est ornée d'une ossature en pin maritime.

Empruntez les barques au fil de l'eau, arpentez les sentiers balisés depuis le pont de Pichelèbe à la découverte d'une flore et d'une faune riche et variée... La Réserve naturelle du courant d'Huchet est un espace où tous les sens sont mis en éveil. Dotée de paysages exceptionnels, d'une faune et d'une flore remarquables,

Le soutien du Département

Le Département soutient la structure depuis l'origine, avec une aide pour le fonctionnement du Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de gestion de la réserve qui représente 8 % pour l'année 2011 (25 000 €) du budget de la Réserve naturelle. Concernant les programmes d'investissement, (acquisitions de matériel, études environnementales...), l'aide s'élève à près de 15 000 € sur les cinq dernières années. Sur le plan technique, le Département apporte également une aide dans le cadre d'une convention de partenariat qu'il a établi avec la Réserve naturelle du courant d'Huchet depuis 2001.

elle constitue le dernier ensemble d'étang et de courant d'Aquitaine ayant préservé son caractère naturel. La particularité du site est la grande diversité de milieux qui le compose. Après le lac, où vous trouvez des herbiers de châtaignes d'eau et des nénuphars jaunes, vous traversez les marais flottants d'une grande richesse botanique. Ainsi, 24 espèces de plantes sont présentes, comme le séneçon de Bayonne ou l'hibiscus rose. Ce site est également remarquable de par la population de blongios nains qu'il abrite, mais aussi compte tenu de l'existence d'une population de visons d'Europe.

La Maison de la Réserve, inaugurée en mai dernier, est l'occasion de mettre en lumière ce site emblématique. Un événement qui coïncidait avec le 30^e anniversaire du classement de ce milieu naturel exceptionnel.

Un lieu d'exposition

« C'est un outil de travail, un lieu d'échanges et de dialogue, mais aussi un lieu identitaire pour véhiculer une image forte de ces espaces protégés », explique François Faure, conservateur de la Réserve. Une construction en phase avec la nature qui l'entoure. Son architecture tisse un lien étroit entre patrimoine local et modernité. « Nous avons demandé à l'architecte d'utiliser au mieux le pin maritime et d'intégrer le bâtiment dans l'espace, en utilisant des éléments du lac : les coques de bateau, les arêtes de poisson, les deltas de ruisseau qui se jettent dans l'étang », poursuit François Faure.

La Maison de la Réserve est aussi un lieu d'accueil d'exposition. Une exposition permanente retrace, au travers d'une quinzaine de panneaux, ses milieux

Repères

Le courant d'Huchet (du gascon uishet : « exutoire ») est un fleuve côtier présent sur les communes de Léon, Vielle-Saint-Girons et Moliets-et-Maâ, dans le département français des Landes. Appartenant à la famille des courants landais, il est l'exutoire de l'étang de Léon et se jette dans l'océan Atlantique au niveau de la commune de Moliets-et-Maâ. Le site est rendu célèbre au début du XX^e par Maurice Martin, l'« inventeur » de la Côte d'Argent.

naturels, sa faune, sa flore, ainsi que les usages passés et présents sur le site. Une maquette d'un jeu d'eau du bassin versant jusqu'à l'océan vous permet également d'appréhender l'hydrosystème "étang-courant" d'une manière ludique. Par ailleurs, la photographe Martine Chenais expose son travail « Au Courant d'Huchet » jusqu'à mi-octobre, avant de laisser place à un tout autre thème... les champignons.

Les visites guidées, animations scolaires et diaporamas se font sur réservation.

La Maison de la Réserve du courant d'Huchet est ouverte tous les jours sauf le week-end de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

40550 Léon

Tél. : 05 58 48 73 91

www.reservenaturelle-couranthuchet.org



Le courant d'Huchet est un véritable cordon ombilical entre l'étang de Léon et l'océan Atlantique.



Maria Pagès en ouverture avec son spectacle Mirada.



Israël Galvan interprète la Edad de Oro.



Antonio Rey animait cette année des stages de guitare.

Le XXIV^e festival Arte Flamenco de Mont-de-Marsan se tiendra du 2 au 7 juillet 2012. Retour en images sur l'édition 2011.



Luiza Palacio enseignant le baile à ses élèves stagiaires.



José Valencia, un habitué du festival, chante En Clave.



Les scènes amateurs laissent place aux nouveaux talents.



Le flashmob a rassemblé beaucoup de curieux dans le Moun.



Milagros Menjibar et sa bata de cola.



Felipe Mato et Benjamin Flao en première partie de soirée présentent le BD concert.



Israël Galvan, professeur de luxe de la master class de danse.



Inauguration de l'exposition de Jean-Louis Duzert, Balada Flamenca.



Succès du Festival off dans les rues de Mont-de-Marsan.



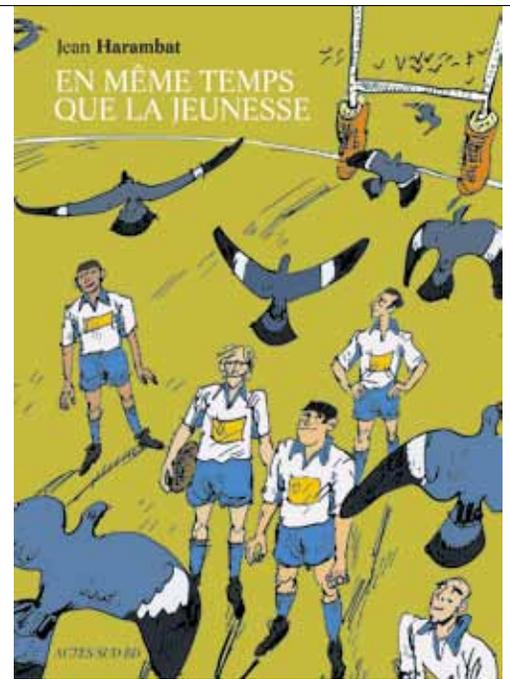
Agujetas, une légende du flamenco, sur les bords de la midouze.



La danzadora Rocio Molina sur la scène du Café Cantante.

Petites et grandes histoires de l'Ovalie

Loin des images d'Épinal, l'exposition **Terres de Rugby**, rythmée par les planches de la bande dessinée de Jean Harambat, *En même temps que la jeunesse*, donne à voir ce « *rugby de petites choses* » qui en font son ciment si particulier.



Exposition Terres de Rugby

Du 1^{er} octobre au 11 décembre 2011
Abbaye d'Arthous à Hastingues
 L'esprit rugby, les moments mythiques, les reconversions professionnelles ou le rugby et les arts... toutes les facettes du rugby sont illustrées dans un cheminement entre vidéos, photos, objets rares et pièces de collection. La Conservation du Patrimoine et des Musées a conçu cette exposition avec l'appui d'un comité scientifique réunissant des professionnels de l'Ovalie, tels que André Boniface ou Pierre Albaladéjo. Des professionnels qui ont consenti à sortir quelques pièces de leur collection personnelle pour les présenter exceptionnellement au public.

Visites de l'exposition pour les jeunes des clubs de rugby en partenariat avec la Direction de l'Éducation de la Jeunesse et du Sport du Conseil général des Landes.

Comment expliquer ces liens qui se tissent avant, pendant, après un match ? Comment évoquer le brassage social qui naît du frottement ? Comment retranscrire ce langage, cette culture du verbe et du second degré ? C'est tout cela que traduit Jean Harambat dans son album *En même temps que la jeunesse*. Créée dans le cadre d'une résidence effectuée entre septembre 2010 et février 2011, sa

bande dessinée est avant tout un récit autobiographique : « *Écrire ce sport de façon quasi métaphysique, un style que l'on retrouve dans la littérature américaine, qui raconte les petits moments vécus de l'intérieur... il me semblait que la démarche était assez originale* », explique, humblement, le dessinateur. Dans son ouvrage, Jean Harambat se replonge dans l'expérience de la



André Lhote « Partie de Rugby » © RMN.

Le rugby dans les Landes

Plus de 11 % des Landais titulaires d'une licence sportive sont licenciés dans un club de rugby (8 995 licenciés) contre environ 3 % en France (319 693 licenciés). Sachant qu'en moyenne sur ses deux dernières années, environ 3 500 d'entre eux sont des jeunes de moins de 15 ans. Au total, il existe 48 clubs de rugby sur le territoire.

- 2 clubs en Pro D2
 - US DAX et STADE MONTOIS
- 2 clubs en Fédérale 1
 - TYROSSE et HAGETMAU
- 7 clubs en Fédérale 3
- 1 club féminin en 1^{re} division Féminine
 - PACHYS d'HERM



Les Landes, Terre de l'Ovalie.

jeunesse, à travers le rugby dans les Landes mais aussi en Argentine, ou au fil des déplacements de ses différentes équipes. Ses planches traduisent une culture multiple, sans frontière, mêlant sport, littérature, voyage et Landes. Des planches qui vont devenir le fil rouge de l'exposition qui a ouvert le 1^{er} octobre ces jours-ci à l'abbaye d'Arthous. Autant d'entrées vers des thématiques allant de l'histoire du rugby à la troisième mi-temps, en passant par l'ambiance des stades ou des vestiaires ou encore les moments mythiques.

« Au frigo, jambes maigres ! »

Des allers-retours permanents entre la petite et la grande histoire du rugby. Car la difficulté est d'illustrer sans mythifier, « éviter le côté carte postale d'un sport, qui n'est pas qu'exploit, mais avant tout une histoire d'aventures humaines ». Pour Jean Harambat l'image de verres sur un comptoir pendant une troisième mi-temps se transforment en joueur et se déplacent au gré du match que l'on rejoue. C'est l'entraîneur qui interpelle tout en humour – ou ironie – l'auteur joueur : « Au frigo, jambes maigres ! » Ce sont les joueurs de Grenade-sur-l'Adour

qui comptent le nombre de palombes passant au-dessus du terrain. « *Décrire des moments de grâce, sur le terrain ou en dehors, des moments d'ennui, de satisfaction, d'intensité.* » Ce qu'il appelle un « rugby de petites choses ». Ce rugby-là est à Arthous, aux côtés des grands moments, des souvenirs, des ballons fameux – 1958 celui de France - Afrique du Sud –, des bruits du stade, de l'odeur du camphre caractéristique des vestiaires... « *L'idée était avant tout de montrer comment le rugby pouvait être fédérateur d'échanges et d'amitiés* », explique Sylvie Tersen, conservatrice départementale, en charge de l'exposition. « *L'idée est de montrer de façon quasi anthropologique ou sociologique ce qu'est le rugby à l'échelle du clocher ou du monde professionnel. À travers les planches de Jean Harambat, et avec notre scénographie, agrémentée d'objets, tableaux, sculptures et documents prêtés par des musées, nous nous retrouvons sur les fondements même de ces valeurs.* » Est-ce que « *tout ça a disparu en même temps que la jeunesse ?* », comme l'écrivait Hemingway ? « *Le rugby permet de passer une belle jeunesse* », concède Jean Harambat. Sans nostalgie. Ce n'est pas le genre de ce grand monsieur de la

BD, ni de son écriture. Juste un composant qui a forgé l'écrivain, et des milliers de rugbymen. Ici et à travers le monde.

En même temps que la jeunesse de Jean Harambat - Actes Sud BD

Le soutien du Département au développement du rugby :

- Une aide annuelle de l'ordre de 19 000 € au Comité départemental de rugby Landais : 7 150 € de fonctionnement et 11 700 € pour ses opérations en milieu scolaire.
- Environ 125 000 € pour le fonctionnement et le développement des 42 écoles de rugby.
- Près de 10 000 € d'aide à l'organisation de manifestations sportives.
- 90 000 € (classement PRO D2) pour chacun des 2 clubs de rugby professionnels.

à 12 OCTOBRE

MONT-DE-MARSAN**Les brumes mystérieuses de Merlin**

Merlin l'Enchanteur invite le Professeur Fun à lui rendre visite dans sa forêt enchantée. Le Professeur réussira-t-il à relever les défis et à déjouer les sortilèges de la forêt ? Heureusement, Merlin et les enfants sont là pour l'aider. Ensemble, ils mènent des expériences scientifiques étonnantes pour découvrir la glace carbonique, composer un drôle de breuvage ou faire chanter une louche ! Un spectacle jeune public organisé dans le cadre de la Fête de la science.

Réervations à la Boutique Culture au 05 58 76 18 74

à 15 OCTOBRE

SAUBRIGUES**Zenzile**

Un ciné-concert orchestré par le groupe Zenzile, l'un des pionniers de la scène *dub* française. Sur l'écran, *Le cabinet du docteur Caligari*, film muet à l'intrigue pleine de suspense ; sur la scène, les musiciens de Zenzile subliment le récit cinématographique. Une expérience sensorielle à ne pas manquer !

Réervations auprès de la Scène aux champs au 05 58 77 99 13

à 16 OCTOBRE

MIMIZAN**Animal attraction**

À mi-chemin entre cirque et danse, *Animal attraction* met en scène un clown, une trapéziste acrobate mi-femme mi-corbeau, une équilibriste au corps d'or et un jongleur lanceur de couteaux. Toute leur vie n'a consisté qu'à dresser leur corps pour le cirque. Avec les ans, les corps cabossés, fatigués les ont contraints à quitter la piste. Que devenir alors, avec ce corps que le cirque a rendu hybride ?

Renseignements et réservations auprès du Théâtre Le Parnasse au 05 58 09 93 33

à 14 OCTOBRE

BISCARROSSE**Voisins de piano**

© Manuel Lasnier

Un concert en piano solo qui vire au duo, de par l'intrusion d'un second pianiste. Un spectacle musical qui aborde avec humour les thèmes de la rencontre et de la différence. Avec Alain Barrabès et Fred Lasnier.

Réervations auprès du CRABB au 05 58 78 82 82

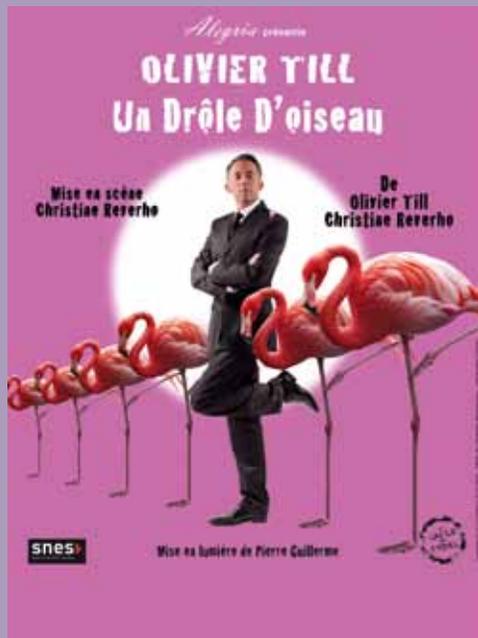
à 19 OCTOBRE

MORCENX**Gaïa, le Chat et le Vent**

Gaïa, le Chat et le Vent raconte l'envie de vivre en harmonie avec la nature, et l'attachement aux anciennes croyances populaires et aux fées qui peuplent nos campagnes. Gaïa, la mère Nature, part rencontrer le Vent pour mettre fin aux agissements peu scrupuleux du Chat Foiraud, ignoble individu au doux pelage roux. Un musicien-conteur accompagne le spectacle de musiques et de bruitages joués en direct. Pour les plus de 6 ans.

Renseignements et réservations auprès de l'Association culturelle morcenaïse au 05 58 04 79 50

à 25 OCTOBRE

DAX
Un drôle d'oiseau

À défaut de volaille, vous prenez un acteur comique. (L'œil doit être frais et vif.) Servez-le, accompagné d'un auteur bien piquant. Pour l'assaisonnement, une pincée d'ironie, quelques gouttes d'absurde et beaucoup de folie ! En ce qui concerne la cuisson, ça va de croustillant à saignant ! De quoi se régaler ! Bon appétit ! Une création Avignon 2011 avec Olivier Till.

Réservations à la Régie des Fêtes de Dax au 05 58 909 909

à 28 OCTOBRE

MIMIZAN
Orchestre national
Bordeaux Aquitaine

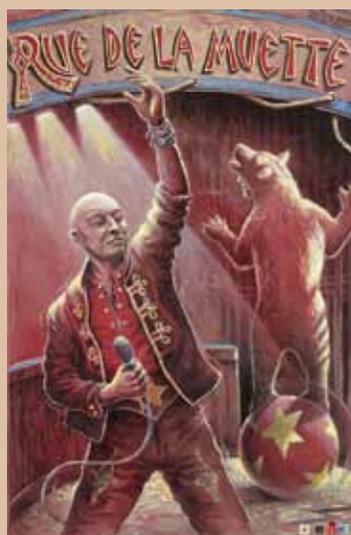
Alain Altinoglu reprend les rênes de l'ONBA pour un programme dédié à trois immenses musiciens du XX^e siècle : Gershwin (*Rhapsody in blue*), Debussy (*La Mer, trois esquisses symphoniques*) et Bartok (*Concerto pour orchestre*).

Renseignements et réservations auprès du Théâtre Le Parnasse au 05 58 09 93 33

à 5 NOVEMBRE

MONT-DE-MARSAN
Chansons et histoires du grand cirque

Le nouveau spectacle de Rue de la Muette vous entraîne dans un univers haut en couleur où vous croiserez la fille aux éléphants, des funambules, des enfants soldats, des individus mi-homme mi-ours... Laissez-vous porter par la voix d'ombre et de lumière de Patrick Ochs et la très belle orchestration de ses compagnons de route, Gilles Puyfagès à l'accordéon et Loïc Le Guillanton à la guitare.



Réservations à la Boutique Culture : 05 58 76 18 74

à 5 NOVEMBRE

BOURRIOT-BERGONCE
Les Frères Brothers

Leurs quatre voix a cappella ouvrent les portes d'un univers déjanté. Chansons - originales, mais aussi quelques œuvres de « grands » revisitées avec esprit -, bruitages, jeux de scène et jeux de rôles se succèdent tout au long de ce spectacle plein d'humour et de gaieté.

Réservation auprès de la Communauté de communes du Pays de Roquefort au 05 58 45 66 93



à 10 NOVEMBRE

DAX
Oncle Vania

Coincé entre sa volonté de vie saine et son alcoolisme, prisonnier de son vœu de culture et de son isolement, ballotté entre son désir d'aimer, d'être aimé et son rejet des autres, le personnage de Tchekhov, comme l'homme d'aujourd'hui, s'épuise au centre de ses contradictions.

Réservations à la Régie des Fêtes de Dax au 05 58 909 909

Renseignements auprès des Amis du théâtre au 05 58 74 61 89

Plus d'infos :
www.landes.org

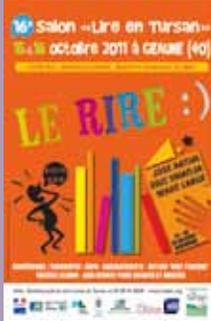
Pour circuler dans la convivialité et faire des économies, pensez covoiturage ! Rendez-vous sur www.covoituragelandes.org

ð **DU 15 AU 16 OCTOBRE**

LA BASTIDE - GEAUNE
Lire en Tursan

Le rire sera le fil rouge de la nouvelle édition du Salon du livre de Geaune. Conférences, rencontres, concours de nouvelles, exposition... Toutes les animations culturelles et événementielles seront déclinées sur le ton de l'humour. José Artur, le dessinateur Marc Large, la romancière Martine Lafon-Baillou ou encore l'écrivain Alain Parailous, auteur du *Dictionnaire drolatique du parler gascon* (2004) seront présents pour débattre lors des conférences et rencontres, sans oublier la participation des libraires, des maisons d'éditions et des auteurs régionaux. Entrée gratuite.

Informations : **Communauté de communes du Tursan** au 05 58 44 50 01 et sur www.tursan.org



ð **VENDREDI 4 NOVEMBRE À 20 H 30**

SALLE PH'ART CASINO
MUNICIPAL - CAPBRETON
Zaza Fournier en concert



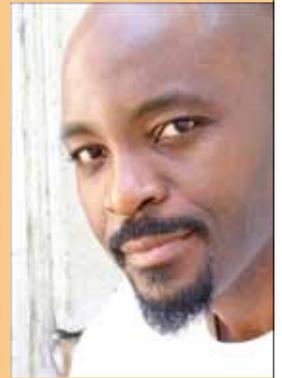
Un pied dans le passé - les années 60 - un autre dans le présent. Après 18 mois de tournée seule en scène avec un accordéon et un Ipod, la gouailleuse remet ça. Son deuxième album « *Regarde-moi* » a été composé en tête-à-tête avec un orgue à boutons. La plume franche et directe, Zaza s'est aussi mise au rock avec un groupe de musiciens qui désormais l'accompagne.

Réservations au 05 58 72 70 79

ð **DU 16 AU 20 NOVEMBRE**

THÉÂTRE DU PÉGLÉ -
MONT-DE-MARSAN
Festival Arts des Suds

Pendant cinq jours le Pégé devient le cœur du Festival Arts des Suds. Des films, des courts métrages, des rencontres avec des personnalités du cinéma et de la littérature, du spectacle vivant, des expositions, des animations ponctueront l'édition 2011. Parmi les pays représentés : le Cameroun, le Maroc, Haïti, le Congo, le Sénégal ou encore le Burkina Faso. À ne pas manquer, le jeudi 17 novembre à 20 h 30, Champs de Sons, écrit et joué par le comédien camerounais Emil Abossolo Mbo. Dans ce spectacle tout public, l'acteur campe un personnage qui nous conte l'histoire de sa propre enfance, avec une grande profondeur et non sans humour, au fil d'interludes musicaux évocateurs du souvenir et de la transmission.

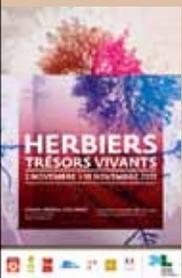


Emil Abossolo Mbo.

Réservation : **Boutique culture**
au 05 58 76 18 74
Renseignements : **Arts des Suds**
au 05 47 31 75 44
et www.artsdessuds.com

ð **DU 2 AU 18 NOVEMBRE**

HÔTEL DU DÉPARTEMENT
MONT-DE-MARSAN
Herbiers, trésors vivants



L'exposition « *Herbiers, trésors vivants* » met en lumière ces fonds patrimoniaux encore peu exploités. L'objectif est de démontrer l'intérêt d'une numérisation exhaustive de l'ensemble des fonds concernés, de leur mise

en ligne et de leur valorisation auprès de différents types de public. Itinérante, son point de départ sera le hall de l'Hôtel du Département. Mise en scène de manière ludique et interactive, cette exposition originale est pilotée par le Conseil général (service Cultures numériques), en partenariat avec les villes de Bordeaux, Dax et Mont-de-Marsan, propriétaires d'herbiers historiques landais. Au musée Despiauw-Érick de Mont-de-Marsan du 18 novembre au 29 janvier et au musée de Borda à Dax du 30 juin au 29 décembre

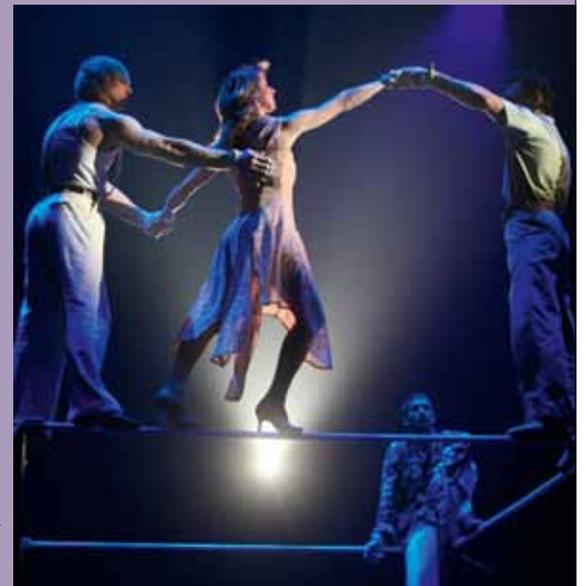
ð **DU 10 AU 13 NOVEMBRE**

SAINT-PAUL-LÈS-DAX
Festival européen des artistes
de cirque

Fidèle à sa notoriété sans cesse croissante, le Festival présentera un florilège de numéros époustouffants, mêlant rires, émotions, sensations fortes, beauté, pour la plus grande joie d'un public de tous âges. Venu de nombreux pays d'Europe : Russie, Ukraine, Allemagne, Italie, Suisse, Biélorussie, France... et de Cuba (hors compétition), les artistes déploieront tout leur talent en rivalisant d'audace, de puissance et de grâce, car ils sont les meilleurs dans leur spécialité.

Réservations : **Office de tourisme**
de Saint-Paul-lès-Dax
tél. : 05 58 91 60 01 et
www.festivalcirquesaintpaul.com

La compagnie russe de Sergey Rokashkov présentera un véritable ballet sur barres horizontales.



Terres de Rugby

Du 1^{er} octobre au 11 décembre 2011 Abbaye d'Arthous - **Hastingues**



PEUPLADES EU



AVIRON
BAYONNAIS
1880



Conseil
Général
des Landes